

Centre de Formation d'Éducateurs de Jeunes Enfants de Mulhouse

Concours d'entrée 2012

Rentrée septembre 2012

Date limite de dépôt des dossiers : lundi 6 février 2012 minuit

(Tout dossier incomplet sera retourné)

Date de l'épreuve écrite : samedi 18 février 2012 de 9h à 12h

22, avenue Kennedy - 68200 MULHOUSE
☎ 03.89.60.67.80 - 📠 03.89.42.29.76
Courriel : i.geist@cfeje-mulhouse.fr
Site : www.cfeje-mulhouse.fr

La formation d'Éducateurs de Jeunes Enfants s'effectue à plein temps, la rentrée a lieu en septembre 2012. Elle est financée par le Conseil Régional d'Alsace.

Pour les salariés exerçant leur activité auprès d'enfants de 0 à 7 ans, elle peut être financée par l'employeur ou un congé individuel de formation. Dans ce cas prendre contact avec notre secrétaire, Isabelle Geist.

La réforme du Diplôme d'Etat, mise en place depuis septembre 2006, prévoit une durée de formation de 3 ans.

SCHEMA DE LA FORMATION

1.500 heures de formation théorique et 60 semaines de stages

Domaine de Formation DF1 400 h	Domaine de Formation DF2 600 h
Accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille.	Action éducative en direction du jeune enfant.
Domaine de Formation DF3 250 h	Domaine de Formation DF4 250 h
Communication professionnelle.	Dynamiques institutionnelles, inter institutionnelles et partenariales.

Certains enseignements transversaux aux différentes formations du social sont communs avec l'Institut Supérieur Social de Mulhouse.

FRAIS DE FORMATION

L'étudiant acquitte des frais annuels s'élevant à **746,17 Euros***.

La cotisation URSSAF **203* Euros**, est à régler si l'étudiant a plus de 20 ans.

*** Tarifs 2011.**

LICENCE DE SCIENCES DE L'EDUCATION*

Les étudiants du CFEJE qui veulent poursuivre leur formation par **la Licence de Sciences de l'Education** peuvent valider, en même temps que leurs études, des modules de cette licence. Ces modules sont admis en équivalence lors de leur entrée en Licence.

**Sous réserve d'une reconduction de la convention passée entre le CFEJE et l'U.H.A (Université de Haute Alsace).*

CERTIFICAT EUROPEEN

Dans le cadre de la construction européenne, le CFEJE offre la possibilité aux étudiants de participer à un programme complémentaire de formation sur le travail social en Suisse, Allemagne et France.

Cette participation permet d'obtenir un certificat en complément du diplôme d'EJE et est reconnu par l'ensemble des Centres de Formation en travail social et éducatif, regroupés au sein de RECOS (Confédération des Ecoles Supérieures en Travail Social de la Regio).

SELECTION

L'entrée au CFEJE se fait après une sélection.

A. EPREUVES DE SELECTION

Date de clôture des inscriptions : lundi 6 février 2012

1. Epreuve écrite d'admissibilité - coût 75 euros (le chèque ne sera encaissé qu'après le 6 février 2012)

Samedi 18 février 2012 de 9h00 à 12h00

Cette épreuve est commune aux 4 centres de formation alsaciens en travail social. Elle peut se passer indifféremment dans **l'un ou l'autre centre** de Mulhouse ou Strasbourg. La réussite à l'épreuve écrite vaut pour l'inscription aux épreuves orales dans les 4 centres alsaciens.

Les titulaires des diplômes d'Etat d'Assistant de Service Social, d'Educateur Spécialisé, d'Educateurs Technique Spécialisé et de Conseiller en Economie Sociale et Familiale sont dispensés de l'épreuve d'admissibilité pour l'entrée en formation d'EJE.

2. Epreuve orale d'admission - coût 200 euros (le chèque doit être joint à l'inscription de cette épreuve)

Du 16 au 28 avril 2012.

Cette épreuve est spécifique à chaque centre de formation. Au CFEJE de Mulhouse, elle comporte deux parties :

- **Première partie** : 1 épreuve de groupe : **45 mn**
- **Seconde partie** : 1 entretien avec un professionnel : **40 mn**
1 entretien avec un psychologue : **40 mn**

Pour s'inscrire à l'épreuve orale, le candidat remet l'attestation de réussite à l'épreuve écrite.

Chaque candidat est convoqué pour les épreuves **par courrier**, si son dossier est accepté. Les résultats sont adressés par courrier uniquement. **Ne pas téléphoner.**

Les titulaires des diplômes d'Etat d'Assistant de Service Social, d'Educateur Spécialisé, d'Educateur Technique Spécialisé, de Conseiller en Economie Sociale et Familiale et du Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur sont dispensés de l'entretien avec le psychologue. Les étudiants inscrits en 2^{ème} année de formation de Moniteur Educateur à l'IFCAAD bénéficient de la même dispense, sous réserve d'obtention du DEME.

B. NIVEAU DE SELECTION

Peuvent se présenter à la sélection de la formation d'Éducateurs de Jeunes Enfants, les candidats remplissant au moins une des conditions suivantes :

- être titulaire du Baccalauréat, ou justifier de sa possession lors de l'entrée en formation ;
- être titulaire de l'un des titres admis réglementairement en dispense du baccalauréat pour la poursuite des études dans les universités ;
- être titulaire du diplôme d'accès aux études universitaires ou justifier de sa possession lors de l'entrée en formation ;
- être titulaire d'un diplôme au moins de niveau IV, délivré par l'Etat et visé à l'article L.451-1 du code de l'action sociale et des familles ;
- être titulaire d'un diplôme du secteur paramédical délivré par l'Etat, homologué ou enregistré au répertoire national des certifications professionnelles à un niveau au moins égal au niveau IV de la convention interministérielle des niveaux de formation ;
- avoir passé avec succès les épreuves de l'examen de niveau défini par l'arrêté du 11 septembre 1995 susvisé ;
- être titulaire du diplôme professionnel d'auxiliaire de puériculture, du certificat d'aptitude professionnelle « petite enfance », du certificat d'aptitude aux fonctions d'aide médico-psychologique ou du diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale et justifier de trois ans d'expérience à temps plein, dans le champ de la petite enfance.

C. INSCRIPTIONS

1. Dossier d'inscription

Chaque candidat doit envoyer en **recommandé AR** au :

CFEJE 22, avenue Kennedy 68200 Mulhouse

les pièces suivantes :

- la demande d'inscription ci-jointe, avec photo
- une lettre de motivation
- un curriculum vitae détaillé
- une photocopie du livret de famille, du passeport ou de sa carte d'identité **certifiée conforme par lui-même, datée et signée**
- la photocopie du baccalauréat, du DAEU, de l'examen de niveau DRASS ou autre, **certifiée conforme par lui-même, datée et signée**
- 2 enveloppes 21x29.7 - affranchie à 1,45 euros - **sans nom ni adresse**
- 3 enveloppes 22x11 - affranchies à 0,60 euros - **à fenêtre**
- 1 chèque de 75 euros pour l'écrit.

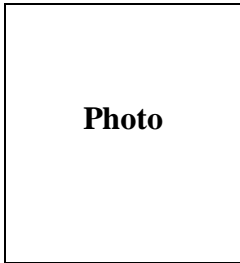
2. Frais d'inscription

« **ECRIT** » **75 euros (10 euros*)**

« **ORAUX** » **200 euros (30 euros*)**

* En cas de désistement signifié par écrit au plus tard 8 jours avant le début de l'épreuve (cachet de la poste faisant foi) un montant forfaitaire reste acquis au CFEJE pour frais administratifs.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence ou de désistement tardif (moins de 8 jours avant le début des épreuves).



DEMANDE D'INSCRIPTION SELECTION 2012 CFEJE MULHOUSE

IDENTITE

Madame Mademoiselle Monsieur

Nom Prénoms

Nom de Jeune Fille

Né(e) le Nationalité

Commune de naissance Département

Situation de famille Célibataire Marié(e) Autres

Nombre d'enfants

ADRESSE PERMANENTE

Numéro, rue, etc.....

Code Postal Commune..... Bureau distributeur

☎..... Adresse courriel.....

DIPLOME ACQUIS

<input type="checkbox"/>	BP -CAP	Série.....	Année.....
<input type="checkbox"/>	BAC	Série.....	Année.....
<input type="checkbox"/>	DEUG	Série.....	Année.....
<input type="checkbox"/>	LICENCE	Série.....	Année.....
<input type="checkbox"/>	Autres.....		Année.....

Etes-vous titulaire :

d'un titre admis en équivalence (DAEU....)
 de l'examen de niveau DRASS
 d'un diplôme en travail social lequel.....

DIPLOME PREPARE

Etes-vous en :

Terminale Série.....
 préparation du DAEU
 préparation de l'examen du niveau DRASS
 autres (à préciser)

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements et reconnais avoir été informé(e) des dates et délais impartis à respecter, ainsi que des pièces à fournir.

Le non-respect de ces formalités annulerait l'inscription au concours.

Date et signature :

Joindre chèque de 75€ à l'ordre du CFEJE

Information « Informatique et Libertés »

En application des dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, vous êtes informé(e) que les réponses à ce questionnaire sont obligatoires. Le défaut de réponse pourrait compromettre l'instruction de votre dossier. Les informations que vous nous donnerez sont confidentielles.

Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez vous opposer à figurer dans notre fichier (article 26 de la loi).